

JARDINS AMATEURS

Bulletin élaboré sur la base des observations réalisées dans le cadre
du réseau Provence Alpes Côte d'Azur

Bulletin également disponible sur le site : <http://www.draaf.paca.agriculture.gouv.fr>



N°44 – 13 octobre 2017

Ce bulletin est destiné aux jardiniers amateurs. Il s'appuie sur les observations réalisées par les observateurs des filières arboriculture fruitière, maraîchage, olivier, tomates d'industrie, zones non agricoles ; et sur l'analyse de risque effectuée par les animateurs de ces filières.

Des informations sur le rythme de parution de votre bulletin :

Janvier-mars : en fonction de l'actualité phytosanitaire

Avril- octobre : 2 bulletins par mois

Novembre – décembre : 1 bulletin par mois

SOMMAIRE

AU POTAGER.....	2
NAVET.....	2
<i>Tenthredo de la rave</i>	2
CUCURBITACEES (COURGE, COURGETTE).....	2
<i>Oïdium</i>	2
TOMATE.....	3
<i>Mineuse de la tomate</i>	3
AU JARDIN D'ORNEMENT	3
ARBRES ET ARBUSTES D'ORNEMENT	3
<i>Pin : chenille processionnaire</i>	3
AU VERGER	4
FRUITIERS.....	4
<i>Capnode sur fruitier</i>	4
POMMIER POIRIER	4
<i>Tavelure</i>	4
OLIVIER.....	5
<i>Mouche de l'olive</i>	5
BIODIVERSITE AU JARDIN	6
LIRE LA FICHE DE RECONNAISSANCE : LA VERVEINE DU BRESIL <i>VERBENA BRASILIENSIS</i>	7

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Monsieur Claude ROSSIGNOL
Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Provence Alpes Côte d'Azur
Maison des Agriculteurs - 22, Avenue Henri Pontier
13626 - AIX EN PROVENCE CEDEX 1
contact@paca.chambagri.fr
tel : 04 42 17 15 00

RÉFÉRENT FILIÈRE ET RÉDACTEUR DE CE BULLETIN
Anne ROBERTI
FREDON PACA
224, rue des Découvertes
83390 - CUERS
anneroberti.fredon@orange.fr
tel : 04 94 35 22 84 - 06 33 06 50 41

Au potager

Actuellement au potager, les plants de légume d'été sont globalement fatigués. Pour faire durer les « survivants », il faut tailler, retirer les gourmands et couper les têtes pour faire murir les dernières tomates. Ces actions permettront de regrouper la vigueur.

Navet



Tenthrede de la rave

Petits conseils à réaliser en cette saison : **biner et retourner la terre**

Les larves ressemblent à des chenilles de couleur gris-noir qui se nourrissent des feuilles. On peut alors observer des zones décapées ou perforées. En cas de fortes attaques la plante peut être totalement mise à nu. Les larves passent ensuite l'hiver dans le sol.

Les adultes ressemblent à des petites guêpes, mais se nourrissent uniquement par butinage et ne sont donc pas nuisibles pour le navet.



Photo : larve de Tenthrede (INRA)



Photo : adulte Tenthrede (INRA)



Méthode culturale :

Dès l'apparition des premières larves, il est utile de les **éliminer manuellement**. En automne et au printemps, on pourra **biner la terre et la retourner** afin de détruire les larves tombées sur le sol.

Cucurbitacées (courge, courgette)

Oïdium

Éliminer les résidus de culture de courgettes et d'autres cucurbitacées pour éviter la conservation de l'oïdium dans le sol.

Tomate



Mineuse de la tomate

Un **travail du sol en fin de culture de tomate** permet d'éliminer les larves de mineuse enfouies dans le sol.

Au jardin d'ornement

Arbres et arbustes d'ornement

Pin : chenille processionnaire

C'est la bonne période pour installer **les nichoirs pour favoriser l'activité des oiseaux** (notamment mésanges) qui sont friands des chenilles des processionnaires.



Photo : nichoir à mésange (Lycée Louis Bascan)

Fruitiers

Capnode sur fruitier

Des attaques d'intensité importante sont actuellement signalées sur fruitiers (abricotiers) dans le secteur de Grasse.

Les capnodes sont des insectes de la famille des buprestes connus pour être des ravageurs des arbres fruitiers. Les larves creusent des galeries dans les racines principales de l'arbre en été et au printemps. Les adultes se nourrissent des feuilles. Les attaques peuvent provoquer la mort des jeunes arbres et affaiblir les arbres âgés.

L'adulte est gris-noir et mesure de 16 à 26 mm. La larve est de couleur blanche et mesure de 60 à 65 mm au dernier stade. Les œufs sont pondus à même le sol et les larves forent les racines.



Photo : capnode adulte sur branche d'abricotier, taille réelle : 15 à 25 mm (Coutin R, OPIE).



Méthodes préventives :

- **Irriguer** les plantes. Les jeunes larves et les œufs n'apprécient pas l'humidité.
- **Détruire** manuellement les adultes
- **Installer** une **toile géotextile** à maille fine sur 80 cm autour du tronc ce qui constitue une **barrière physique** contre la migration des larves dans le sol.

Pommier Poirier

Tavelure

Afin de limiter le risque de tavelure l'année prochaine, il faut **ramasser et éliminer les feuilles et les fruits tombés** au sol.

Olivier



Mouche de l'olive

Le manque d'eau provoque un flétrissement des olives. Cette situation n'est pas favorable à l'activité de la mouche de l'olive. Les pontes sont donc peu abondantes. Le risque d'attaque reste globalement faible. Si vous souhaitez consulter la carte des piégeages vous pouvez vous rendre sur le site de l'afidol : <http://www.afidol.org/carte-BSV-mouche>.

Rappel du BSV précédent « *La mouche de l'olive est le principal ravageur de l'olivier. Cette petite mouche qui mesure 4 à 5 mm a un thorax (partie située juste derrière la tête) de couleur foncée avec des bandes grises et un abdomen (dernière partie du corps) orangé avec des taches noires. On peut voir des mouches adultes toute l'année. Seules les températures inférieures à zéro ou supérieures à 35°C freinent l'activité de l'insecte, voire provoquent des mortalités. Une forte proportion de la population vit en hiver sous forme de pupes (nymphe) sur ou dans le sol. Les adultes émergent de ces pupes dès le mois de mars-avril. Les premières pontes interviennent lorsque les olives atteignent 8-10 mm de long.*

La femelle pond un œuf dans le fruit. La larve (un petit ver) lorsqu'elle éclot se développe en consommant la pulpe de l'olive. Environ 25 jours après la ponte, un adulte émerge de l'olive. La présence de la larve dans l'olive entraîne la chute d'une partie de la récolte. Pour les olives qui restent sur l'arbre, la présence des asticots entraîne une augmentation du taux d'acidité de l'huile et donc en dégrade la qualité.



Méthode culturale :

Il est possible d'installer des pièges à mouche de l'olive fabriqués maison. Récupérer une bouteille vide transparente et en plastique, avec son bouchon. Faire chauffer une tige en fer de 5 mm de diamètre. Avec le bout chauffé de la tige en fer, percer la bouteille de 6 trous répartis dans la partie haute de la bouteille, juste en dessous de sa partie conique. Percer un trou au centre du bouchon. Enfiler une ficelle ou un fil de fer dans le bouchon. Faire un nœud à la ficelle ou au fil de fer qui permettra ainsi de suspendre la bouteille à une branche de l'olivier, une fois le bouchon revissé. Préparer une solution d'eau dans laquelle on dissout 40 g par litre de phosphate diammonique en poudre, soit 2 cuillerées à soupe bombées. Remplir la bouteille d'un demi-litre de solution.

Le nombre de bouteilles est calculé en fonction du nombre d'oliviers dans le verger :

- Jusqu'à une vingtaine d'oliviers : une bouteille par arbre,
- Au-dessus d'une vingtaine d'arbres : une bouteille par arbre sur les oliviers en bordure du côté sud, est et ouest du verger. Une bouteille tous les 3 arbres en bordure du côté nord. Quelques bouteilles peuvent être installées à l'intérieur du verger sachant qu'il est inutile d'installer au total plus d'une cinquantaine de bouteilles par hectare.

Les bouteilles sont installées dès l'apparition des grappes florales (entre fin avril et mi-juin), elles restent en place jusqu'en octobre-novembre. La solution dans les pièges est à renouveler en moyenne une fois par mois et lorsqu'elle est pleine de mouches ou lorsque le niveau est très bas.

Il faut prévoir 120 à 150 g de phosphate diammonique par piège et par an. Ce produit est disponible chez les vendeurs de produit pour la vinification et chez certains vendeurs de produits pour l'agriculture. Son coût est très faible. Source : AFIDOL. »



Photo : piège à mouche de l'olive (COI PIGNAN)

Biodiversité au jardin

Afin de **favoriser la présence des insectes auxiliaires** dans le jardin, des abris (ou hôtels à insectes) peuvent être installés. Ces **refuges à insectes** sont disponibles dans le commerce mais il est également possible d'en construire un avec divers matériaux : bois, tubes, copeaux, ... Il est également important **d'éviter les traitements à base de produits phytosanitaires chimiques** et privilégier une approche raisonnée à base de produits moins agressifs comme les purins de plantes en traitement de prévention.

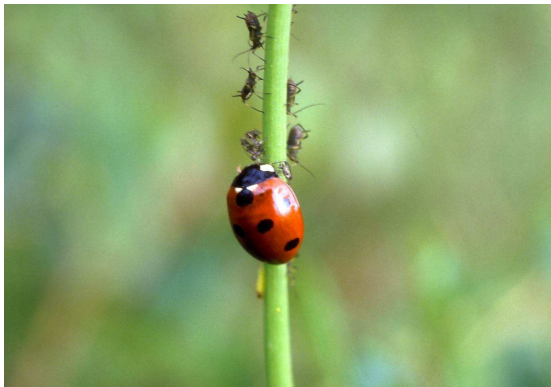


Photo : coccinelle se nourrissant de pucerons (FREDON PACA)

Lire la fiche de reconnaissance : La verveine du Brésil *Verbena brasiliensis*

La verveine du Brésil peut être facilement confondue avec d'autres types de verveine. Elle est considérée comme **envahissante** et **entre en compétition** avec les plantes indigènes spontanées.

Cette plante originaire d'Amérique du Sud a été observée ponctuellement dans le Sud de la France.

Consultez la **fiche de reconnaissance en annexe** et contactez le SRAL ou la FREDON PACA en cas de suspicion.

LES OBSERVATIONS CONTENUES DANS CE BULLETIN ONT ETE REALISEES PAR LES PARTENAIRES SUIVANTS :

Le Bulletin de Santé du Végétal, filière Jardins Amateurs, s'appuie sur les bulletins de santé du végétal des filières : Maraîchage, Arboriculture fruitière, Tomate d'industrie, Olivier, Zones Non Agricoles. Les observateurs des filières correspondantes contribuent donc à l'élaboration de ce document.

COMITE DE REDACTION DE CE BULLETIN :

Lucile ARNAUD (FREDON PACA), Anne ROBERTI (FREDON PACA) et Sébastien REGNIER (FREDON PACA)

N.B. Ce Bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre régionale d'Agriculture et l'ensemble des partenaires du BSV dégagent toute responsabilité quant aux décisions prises pour la protection des cultures. La protection des cultures se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie, le cas échéant, sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

LSV

La verveine du Brésil
Verbena brasiliensis Vell.



ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC



***Verbena brasiliensis* (Lamiales, Verbenaceae)**

Plante vivace à base +/- lignifiée, jusqu'à 2,5 m de haut

Tige carrée (❶)

Feuilles opposées, sessiles, à limbe n'embrassant pas la tige (❷), à plus de 7 dents irrégulières de chaque côté (❸)

Inflorescence dense, +/- tétraédriques ; épis de 1,5-4,5 cm de long (❹)

Corolles à 5 pétales soudées en tube à la base ; **tube** de 2,75-3,25 mm de long (❺) et **limbe** (partie libre des pétales) < 1 mm de long (❺).

❶ Tige carrée



❷ Feuilles sessiles, non embrassantes



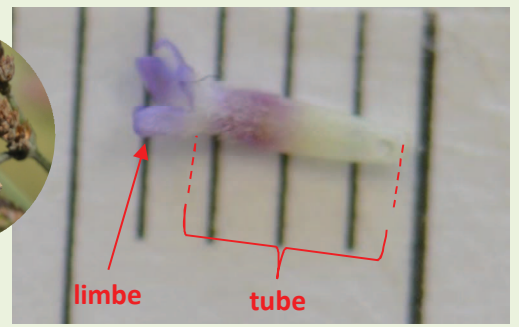
❸ Feuille entière, à dents irrégulières



❹ Inflorescence dense à plusieurs épis



❺ Corolle avec tube et limbe



CONFUSIONS POSSIBLES

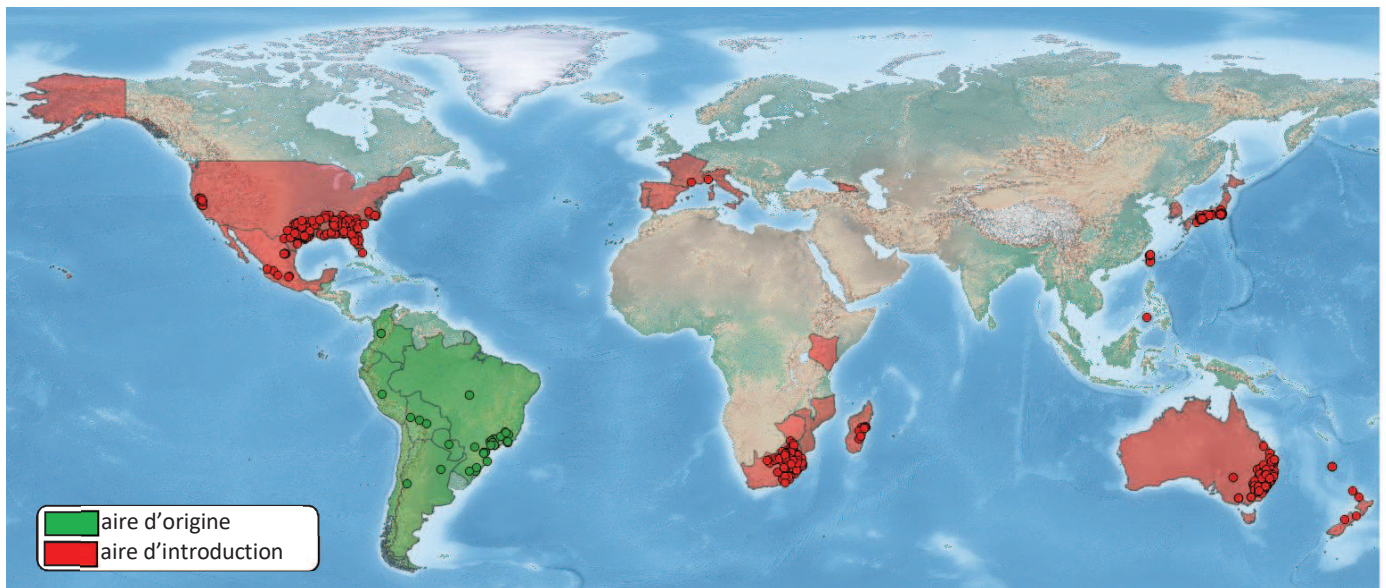
Verbena brasiliensis peut être confondue avec plusieurs autres espèces du genre *Verbena* introduites en France. *Verbena rigida* (ornementale, parfois échappée) se distingue par un nombre limité (4 à 7) de dents régulièrement espacées sur le bord des feuilles ; *Verbena bonariensis* (plantée en massif, souvent échappée) a des feuilles amplexicaules (la partie foliacée de la base de la feuille entoure très nettement la tige), des épis de moins de 1,5 cm de long, des corolles à tube > 5 mm et à limbe à diamètre > 4 mm. *V. incompta* (absente en France mais naturalisée en Italie et en Espagne) a des inflorescences et des corolles aux caractéristiques proches de *V. brasiliensis* mais des feuilles amplexicaules.

HABITATS ET IMPACTS

Verbena brasiliensis occupe en France différents habitats thermophiles (talus de bords de routes) ou +/- hygrophiles : fossés, berges de rivière et ripisylves. Ailleurs, elle est considérée comme une espèce facultative des milieux humides aussi présente dans des habitats plus secs, notamment des friches et des champs cultivés dans sa zone d'origine. Ceci peut expliquer son introduction accidentelle comme impuretés dans des lots de semences importés. Dans une grande partie de son aire d'introduction, elle est considérée comme envahissante et menaçant les espèces indigènes par exclusion compétitive.

DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE

Verbena brasiliensis est originaire d'Amérique du Sud (Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Équateur, Paraguay, Pérou, et Uruguay). En Europe, elle est naturalisée au Portugal, en Espagne, en France, en Italie. Elle est instable en Belgique et en Grande-Bretagne. Elle est également présente en Afrique australe, à Madagascar, en Australasie, en Amérique du Nord (Mexique, Etats-Unis) et en Asie occidentale (Géorgie) et orientale (Corée, Japon).



Carte réalisée avec les données GBIF.org (27th August 2017) GBIF Occurrence Download <http://doi.org/10.15468/dl.r6ev4c>. Les points correspondent à des géolocalisations précises, les surfaces colorées correspondent à l'ensemble des pays où la plante est indigène (vert) ou naturalisée (rouge).

OÙ LA TROUVER ? QUE FAIRE EN CAS DE SUSPICION ?

En France, la plante a été découverte dans l'Aude en 1994 (mais seulement formellement identifiée comme *V. brasiliensis* en 2015) et observée par la suite en de nombreux points le long du cours de l'Orbiel. Elle a été signalée en 2016 dans les Bouches-du-Rhône (Aix-en-Provence) et dans l'Hérault en 2015, au Mas des Astres à Montpellier où elle est relativement abondante le long d'un talus de bord de route sur une centaine de mètres. Massivement naturalisée en Italie (Riviera) et en Espagne (Catalogne), à proximité de la frontière.

En cas de doute, des photos ou des échantillons peuvent être prélevés, puis envoyés à l'adresse suivante pour identification :



Chorologie départementale en France (en rouge les départements où la plante a été observée)

ANSES-LSV Unité d'entomologie et plantes invasives
CBGP - 755 avenue du campus Agropolis
CS 30016
34988 Montferrier-sur-Lez cedex